



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Création de parking ouvert au public, adjacent à un magasin LIDL, sur la commune de Forbach (57).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Benjamin Caillaud, Responsable développement immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 1 9 6 6 9

Forme juridique

Société en nom collectif

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41 Sous catégorie a	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. Le projet prévoit la création de 123 places de parking ouvertes au public.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un parking attenant à un magasin LIDL sur la commune de Forbach (57).  
Le projet prévoit d'implanter un parking de 3 205,75 m<sup>2</sup>, pour y permettre l'installation de 123 places de parking non couvertes, dont 3 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR), 3 places familles, 2 places véhicules électriques + 11 places pré-équipées.

Les bâtiments existants seront démolis dans le cadre du projet de LIDL.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de renforcer l'offre commerciale en renouvelant le magasin LIDL sur la commune de Forbach (57), afin de répondre à la demande d'un choix toujours plus important du consommateur.

Le projet sera adapté à la clientèle (places pour PMR, familles et véhicules électriques), et aux exigences de gestion des eaux pluviales. Il est en effet prévu de mettre en place :

- Des places de parking infiltrantes, les eaux pluviales collectées étant ensuite gérées par un bassin d'infiltration non étanche enherbé de 154 m<sup>3</sup> aménagé sur 450 m<sup>2</sup> au sud-ouest du site. Le rejet au réseau de la ville n'est pas nécessaire.
- Une noue d'infiltration de 162 m<sup>3</sup> aménagée sur 260 m<sup>2</sup> à l'est du site, qui gèrera les eaux de toitures
- Un fossé d'infiltration au sud du site qui récupèrera les eaux de la parcelle voisine (parcelle 48).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain sera constitué de la parcelle n°46 section 24. La parcelle sera réaménagée avec un magasin, un parking et des espaces végétalisés.

Les bâtiments existants seront démolis dans le cadre du projet de LIDL.

Une analyse des sols a été effectuée. Une pollution concentrée a été identifiée dans les remblais présents en surface. Cette pollution est facilement accessible, en particulier lors des travaux d'aménagement qui seront réalisés par LIDL. A ce titre, la zone concernée par la pollution concentrée sera partiellement une zone de circulation. Elle fera donc probablement l'objet d'une excavation. La gestion des déblais respectera par conséquent la réglementation relative à la gestion des déchets et seuls les sols présentant des concentrations supérieures aux limites d'acceptation en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) devront faire l'objet d'une prise en charge spécifique.

Le maître d'ouvrage s'engage à respecter les règles générales de construction, prise en application du chapitre 1er du titre 1er et du livre 1er du Code de la Construction et de l'habitation.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet de parking attenant au magasin LIDL permettra d'accueillir 123 places dont 3 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR), 3 places famille, 2 places pour les véhicules électriques.

Le parking restera la propriété de LIDL lors de l'exploitation du magasin. Celui-ci sera entretenu par son propriétaire.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet devra faire l'objet d'une Demande de Permis de Constuire.

Un dossier Loi sur l'eau a été réalisé.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Places de parking (A)	(A) 123 places
-Surface de vente réglementaire (B)	(B) 1420.06 m <sup>2</sup>
-Surface des VRD (C)	(C) 4 201.41 m <sup>2</sup>
-Espaces verts (D, hors terrain à commercialiser)	(D) 2 917.74 m <sup>2</sup>
-Superficie totale du terrain (F)	(F) 10 052.38 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue Saint Guy  
57600 - Forbach

Parcelles cadastrales:  
L'ensemble du site (magasin LIDL +  
parking) concerne la parcelle :  
n°46 - Feuille 000 24 01.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6° 5 5 ' 5 4 " E Lat. 4 9° 1 1 ' 4 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

/

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe ni dans une ZNIEFF de type 1, ni dans une ZNIEFF de type 2. Les ZNIEFF les plus proches du projet sont situées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ZNIEFF de type 1 « Ancienne carrière de la Kreutzack à Spicheren » à 2,75 km au sud-est du projet;</li> <li>• ZNIEFF de type 1 « Rosselmont » à 2,2 km au nord-ouest du projet.</li> </ul>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas couverte par un arrêté de protection de biotope. Le plus proche est situé à environ 20 km au sud-ouest du projet, il s'agit des "Anciennes mines du Bleiberg" (FR3800103).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est située dans aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique ou parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Forbach est concernée par le PPBE du département de la Moselle (2014).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne se trouve pas dans une zone humide remarquable du SDAGE Rhin-Meuse ni dans une zone humide du SAGE Bassin Houiller.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Forbach est concernée par un PPRN inondation approuvé le 23 juillet 2002. En revanche, la zone de projet ne fait partie d'aucun zonage défini par le PPRi.  La commune de Forbach n'est pas concernée par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun site BASIAS ou BASOL n'est enregistré sur le périmètre de l'étude ou à proximité immédiate. Des sources de pollution existent sur le site actuellement occupé par une ancienne concession et atelier de réparation automobile (remblais d'aménagement, ...). L'extraction des remblais pour la création des places de parking infiltrantes impliquera une amélioration de la qualité des sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Forbach n'est pas incluse dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas concerné par un périmètre de protection de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située dans un site inscrit.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas localisée au sein d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 3 km à l'ouest de la zone du projet, en Allemagne : "Stiftswald und Felsenwege St. Arnual " (DE6708301).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située dans un site classé.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux utilisées proviendront uniquement du réseau public de distribution d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainages, ni de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux issus de la démolition seront évacués vers des filières de gestion adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si des matériaux sont apportés sur le site, ils seront propres de toute pollution.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera un dérangement temporaire de la faune locale en phase travaux par le bruit et les mouvements. Le projet se situe sur des parcelles partiellement urbanisées. En l'absence de potentialités écologiques du site, en particulier pour les habitats et les espèces d'intérêt patrimoniales, le niveau d'impact estimé est faible. De plus le projet prévoit la création d'espaces verts qui permettront la nidification des espèces avifaunistiques communes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas localisée au sein d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 3 km à l'ouest de la zone du projet, en Allemagne : "Stiftswald und Felsenwege St. Annual " (DE6708301).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune ne fait pas l'objet d'un PPRT. La commune est toutefois concernée par le risque de transport de marchandises dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Forbach est concernée par un AZI : Rosselle (Zones Inondées) diffusé le 01 mai 1998. Le site d'étude n'est cependant pas concerné par le document.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les vecteurs éventuels de transfert des pollutions à considérer sont : • L'émission de composés volatils depuis les sols contaminés, • L'envol de poussières. Compte tenu de la profondeur estimée des eaux souterraines (supérieure à 100 m de profondeur), il n'est pas suspecté de pollution des eaux souterraines en lien avec les contaminations observées dans les sols. Par ailleurs, s'il y a recouvrement des sols de surface, on considérera qu'il n'y a pas de transfert des contaminations par envol des poussières. Les cibles concernés sont les travailleurs compte tenu du volume horaire de présence.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface commerciale draine le trafic des véhicules légers et cycles. Les poids lourds desservent le magasin en marchandises. Le projet devrait engendrer une augmentation de trafic négligeable et absorbable par le réseau viaire existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les seuls bruits sont liés au trafic routier engendré par le magasin. Le magasin en lui-même ne provoquera que très peu de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les vibrations seront effectives uniquement pendant la phase travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses engendrées sont celles du magasin et du parking.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront gérées au sein de la parcelle du projet, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bassin aérien d'infiltration d'une capacité réelle de stockage de 154 m<sup>3</sup></li> <li>• Une noue d'infiltration d'un volume de 162 m<sup>3</sup></li> <li>• Un stockage sous les places de parking infiltrantes 221 m<sup>3</sup>.</li> </ul> <p>Les eaux usées ne seront constituées que d'eaux sanitaires du magasin et ne représentent pas de risque pour le milieu naturel du fait de leur rejet au réseau d'assainissement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de construction de parking en lui même ne produira pas de déchet lors de son exploitation. Le magasin LIDL attendant au parking produira des déchets de type ménager et de bureaux. Le magasin prévoit le tri des déchets. Les déchets seront ramassés par la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

-

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, nous estimons que le projet de construction d'un parking attenant au magasin LIDL peut être dispensé d'étude d'impact. Le projet est situé au sein de la commune de Forbach (57) au droit d'une parcelle pour partie urbanisée, de très faible enjeu écologique et n'engendrera pas d'impact significatif sur le milieu physique, ni sur le milieu naturel. Aucun impact n'est à prévoir au niveau du patrimoine architectural et du paysage. Les aléas et risques naturels sont négligeables. L'impact lié aux nuisances sonores sera négligeable. Le projet engendrera une augmentation de trafic négligeable. Les impacts du projet dans son ensemble sont négligeables.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale concernant la création d'un parking ouvert au public, adjacent à un magasin LIDL, sur la commune de Forbach (57).

Annexe 8: Investigations sur les sols et les gaz du sol Forbach (57).

Annexe 9 : Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement, Rubrique 2.1.5.0 Forbach (57).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MONTOY FLANVILLE

le,

10/01/2019

Signature

**LIDL**  
DIRECTION REGIONALE  
Z.A. La Planchette  
1 Rue Georges Pawlak  
57645 MONTOY-FLANVILLE  
Tél. 03 87 21 65 00  
*B. Caillaud*

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus